



« Favoriser la production, la diffusion et la promotion des œuvres musicales :

Par l'hébergement, l'accompagnement au développement des entreprises indépendantes et la mise en réseau des professionnels de la filière »

PROJETS 2026

I. LE MILA	
1. Concept & méthode	1
2. Fonctionnement	2
3. Une réalité économique	2
4. La charte de valeurs communes	3
II. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF	
1. Les accompagnements individuels	3
A. L'offre d'hébergement	3
B. L'accompagnement sur mesure	4
2. Les accompagnements collectifs	4
3. Les services complémentaires	7
III. LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS ET LA COMMUNICATION	
1. Pérenniser et développer	8
2. Représenter et informer	9
3. Relai d'informations	10
IV. LES PROJETS	
1. Réorganisation de l'équipe et continuité des missions	10
2. Vitrines de "La Rue de la Musique"	11
3. Développement et renforcement des services d'accompagnement	13
4. Rénovation du pôle et embellissement du pôle	14
5. Validation des nouveaux statuts et du règlement intérieur	14
6. Transition écologique et innovation des boutiques	14
V. L'IMPLICATION LOCALE	
1. La fête du quartier Blémont	15
2. La fête des vendanges de Montmartre	16
3. Le festival Midi-Minuit du Carré Versigny	16
4. Le festival Danse sur les Rails de La Serre du Ruisseau	16
VI. LA VIE DU MILA	
1. L'animation du collectif	16
VII. OBJECTIFS, BESOINS ET FINANCEMENTS	
LES OBJECTIFS	18
LES BESOINS ET LES FINANCEMENTS	18
VIII. CONCLUSION	
Conclusion	19

I. LE MILA

1. Concept & méthode

Le MILA a été créée en 2002, en partenariat avec :



& le soutien de :



C'est un **dispositif de soutien à la filière musicale** d'abord axé uniquement sur des offres d'hébergement d'entreprises, et qui propose depuis divers services d'accompagnement au développement ainsi qu'une forte mise en réseau.

Le pôle d'entreprises est composé principalement de 2 espaces distincts, la pépinière d'entreprises MILA qui héberge 12 structures musicales incluant le bureau d'accueil et coordination ; le local Milab adjacent, constitué d'un bureau privé, d'un open space et d'un sous-sol rénové en studio, tous deux rue André Messager ; et depuis la création de l'association, 14 locaux à ce jour, d'anciens commerces du quartier Blémont-Messager aménagés en bureaux et attribués par le MILA, qui donnent une dimension plus territoriale au pôle.

C'est ainsi que le **concept de La Rue de la Musique** s'est développé, avec aujourd'hui une trentaine de structures de la filière musicale qui bénéficient de tarifs préférentiels et d'une proximité géographique favorisant les rencontres et synergies.

L'association rassemble et représente aujourd'hui 120 structures adhérentes, des labels, producteurs audiovisuels et spectacles, tourneurs, managers d'artistes, éditeurs, attachés de presse, experts en innovation musicale dans le marketing, stratégie digitale, studios, médias...

Depuis 22 ans, le **MILA a accueilli et accompagné près 250 entreprises**, actrices de l'industrie musicale indépendante. Ces structures en développement ont été sélectionnées pour la qualité de leur projet, leur dynamisme et leur capacité d'innovation.

Le **MILA favorise les échanges de compétences entre les membres et propose des accompagnements collectifs et individuels** : Ateliers, rencontres professionnelles, consultations, audits et diagnostics, mise en réseau...

La pépinière offre des services mutualisés à ses adhérents : Accueil et réception de courrier, centre de documentation, reprographie, salle de réunion, espace cafétéria et cantine, affichage d'événements, abonnements informatiques mutualisés...

2. Fonctionnement

Le dispositif est animé par **une coordinatrice** installée dans la pépinière d'entreprises. Celle-ci est chargée de la gestion administrative et financière, le développement des partenariats, la communication, l'organisation de rencontres professionnelles, l'animation du dispositif, la représentation de l'association auprès des professionnels et du public, l'intendance générale et la conciergerie d'entreprises.

Le poste de coordinatrice est recentré sur ses missions principales qui se sont notamment **amplifiées avec le développement des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial des adhérents et la croissance de leur nombre, d'année en année**. Ainsi une partie de ces missions ont été redéployées grâce au recrutement d'une assistante fin 2024, qui fut la précédente volontaire en service civique accueillie de 2023 à 2024.

Les missions auprès des adhérents, des partenaires sociaux, ainsi que de veille informationnelle pourront être maintenues et développées par la mise en place d'une mission spécifique avec l'engagement d'un volontaire en service civique.

En effet une nouvelle demande d'agrément de service civique d'une durée de 3 ans, après celle écoulée de 2020 à 2024, a été déposée et validée pour permettre d'accueillir 3 autres services civique, un chaque année à partir de 2025, avec une présence sur les deux tiers de l'année.

La gouvernance est assurée par un Bureau et un Conseil d'Administration bénévole de 15 membres.

3. Une réalité économique

L'activité économique repose sur **un auto-financement de plus de 60%** grâce principalement aux mises à dispositions de ses locaux, ainsi que les cotisations des adhérents (hébergés et bénéficiaires).

-> Le MILA est soutenu financièrement par une subvention de fonctionnement à hauteur de 24 500€ par **la Ville de Paris (DAE et DAC)** en 2025, ce qui permet au MILA de maintenir l'emploi de la coordinatrice et de continuer à soutenir les entrepreneurs de la pépinière MILA.

-> De 2023 à 2026, l'accompagnement **du Ministère de la Culture (DGMIC)** a été renouvelé en convention triennale suite à un appel à projet en soutien aux actions professionnalisantes en direction des entrepreneurs. Le MILA a ainsi obtenu 25 000€ pour son programme d'accompagnement culturel 2025/2026 pour la 8ème année consécutive.

4. La charte de valeurs communes

Rédigée et adoptée par le Conseil d'Administration en 2022, cette charge a pour but :

- De mettre en avant les bonnes pratiques/conduites et valeurs de l'association
- Faire apparaître les enjeux sociaux importants pour le MILA
- Donner un levier d'action au CA face à des comportements qui iraient à l'encontre des valeurs du MILA
- Mettre en valeur l'aspect de solidarité professionnelle et d'entraide qui incombent aux adhérents du MILA

Elle s'est donc positionnée sur 3 axes :

- L'écologie
- Le partage
- L'inclusion

Depuis, certains Clubs MILA sont dédiés au suivi de ces thématiques et permettent d'aborder les enjeux, de développer les outils et les perspectives pour atteindre ces objectifs.

En 2024, la charte a été enrichie par une annexe supplémentaire regroupant de nouvelles ressources, les définitions de ces préceptes, un glossaire, les liens utiles, des articles de lois, des exemples et mises en situations.

II. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

1. Les accompagnements individuels

A) L'offre d'hébergement

Dix bureaux de 10m², un autre de 16m² et un petit studio sont répartis entre la pépinière MILA et l'espace Milab. Ils sont mis à disposition à des tarifs avantageux pour une durée de 3 ans maximum par structure, afin de favoriser le turn-over et le soutien au plus grand nombre.

En 2019, la création du Milab a permis de diversifier l'offre en proposant 6 postes de travail supplémentaires, un des rares espaces de bureaux partagés dédié à la musique à Paris.

Doté d'un sous-sol de 25m² jusqu'alors inexploité et utilisé comme espace de stockage, le MILA et Paris Habitat ont autorisé des travaux de réaménagement à cet endroit. Ainsi une activité de web radio et un studio de montage sont désormais opérationnels, offrant par là même de nouveaux services aux adhérents, et pour le MILA une nouvelle force de proposition à l'avenir sur ce local.

Malgré une hausse relevée depuis 2022 de plus de 20% de l'électricité et près de 20% des loyers versés à Paris Habitat, ainsi qu'une augmentation globale de ses frais de fonctionnement, l'association MILA continue et projette en 2026 de maintenir ses offres d'hébergement aux mêmes tarifs ; l'hébergement à prix modérés étant le socle de la création du dispositif MILA et le soutien sans faille produit par l'association auprès des entreprises musicales, notamment grâce aux co-initiateurs et soutiens historiques de la Ville de Paris.

B) L'accompagnement sur mesure

La particularité du MILA est de proposer pour ses adhérents, **un programme d'accompagnement en adéquation avec les profils de ses adhérents et leurs demandes spécifiques**. Celui-ci se compose des services suivants :

- ✓ « **Les Diagnostics de Structuration** » sont effectués par des consultants spécialisés auprès d'entrepreneurs de la filière musicale. C'est un accompagnement dédié et personnalisé en fonction du stade de structuration de l'entreprise lors d'un diagnostic individuel de 2h, en vue de faire un point sur la solidité économique et stratégique de l'entreprise et de son projet, afin d'obtenir une analyse globale de la situation de l'entreprise en interne mais aussi dans son environnement pour l'aider à mieux se projeter dans l'avenir.
Prévision : Une trentaine de structures accompagnées.
- ✓ « **Les Consultations d'Experts** » sont réalisées de façon alternée avec un comptable spécialisé dans la musique, un avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle dans la musique, et un juriste spécialisé en droit de la production de spectacles. Ce sont des rendez-vous privés de 30 à 45min permettant de poser toutes ses questions et bénéficier de conseils avisés.
Prévision : 6 sessions de 3h, 36 structures accompagnées.
- ✓ “**Les Audits de Communication**” sont réalisés au choix entre deux axes, les médias digitaux et les relations presse. Ces entretiens d'1h30 à 2h se focalisent sur le positionnement artistique de la structure jusqu'au déroulé du plan promotion en passant par le choix des outils de communication adaptés, permettant de cibler la meilleure stratégie de communication pour valoriser au mieux leur projet, pour leur structure ou leurs artistes.
Prévision : Une trentaine de structures accompagnées.

2. Les accompagnements collectifs

A l'écoute des besoins communs.

« **Les Club MILA** » ont lieu un lundi par mois en moyenne, au total de neuf fois par an dans la salle de réunion de la pépinière avec un intervenant extérieur à chaque fois différent sur une thématique liée à la filière musicale, et plébiscitée par les adhérents. Le calendrier des thématiques est en cours de construction sur la base suivante :

- **Janvier** : “Stratégie vidéo audience développement”, intervenant à confirmer.
- **Février** : “Marché ICC & Musique en Afrique”, avec les intervenantes Michèle Beltan - consultante sur le marché africain, et Lucille Haddad - directrice déléguée de l'IF Nigeria, modéré par Clément Aubey.
- [A venir et redéfinir, entre mars et décembre :](#)

[“Vers l'autofinancement ? Techniques de diversification des revenus et des activités”](#)

[“Comment s'adapter aux nouvelles réalités du booking ?” ou “Booking : La gestion administrative, conseils & outils”](#)

“Promo média en 2026 : Comment s’adapter aux changements de la presse”
“Santé mentale & émotionnelle des pros, état des lieux & conseils par le collectif Cura”
“Edition musicale : Parcours de l’oeuvre & ses moyens de promotion en 2026”
“Fonctionnement interne de Youtube : Stratégies de monétisations”
“Atelier ADS : Gérez vos campagnes de publicités ciblées”
“Méthodologies pour mieux orchestrer votre temps & votre organisation pro/perso”
“Performez vos compétences business : Techniques commerciales et de négociation”
“Panel des utilisations secondaires de la musique : Diversifier la diffusion”
“Les nouveaux modèles de développement d’artistes”
“Comment trouver et aborder vos futurs mécènes” ;
“Présentation des aides CNM 2026 dédiées à vos projets spécifiques”
“Techniques de recrutement, droit du travail, méthodologie & management d’équipes” ;
“Réseaux sociaux : Tendances, études de cas et bonnes pratiques 2026” ;
“RH : Quels choix faire avec peu (ou pas) de moyens ?” ;

- “**Les Rencontres entre Managers d’Artistes**” ont lieu tous les 2 mois au MILA ou sur des événements professionnels avec des partenaires. Articulées sous forme de retour d’expériences, les sujets abordés concernent toutes les problématiques rencontrées par les managers d’artistes (tournée, édition, relations avec les labels, marketing digital, clips, collaborations, promotions etc.).

Nouveauté : Le MILA a pour projet de dupliquer ce format de rencontres en les proposant aux autres métiers de la filière musicale pour favoriser l’échange de compétences sur la pratique de leur métier ; ont été identifiés les dirigeants de labels, les chefs de projets, les éditeurs, les chargés de communication et de production, les gestionnaires administratifs.

- “**Les Rencontres JuriQuizz**” ont lieu tous les 3 mois au MILA avec un avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle. Ce format collectif de 2h permet de ne pas se focaliser sur une seule spécificité juridique mais de tous les aborder. L’édition, les contrats d’enregistrement, d’artistes, de licence, de distribution, les contrats et les comptes de tournée, la SACEM, l’ADAMI, le management, la rémunération du streaming, les NFT, l’intelligence artificielle, etc. Autre point fort : bénéficier de réponses expertes aux questionnements et problématiques d’autres adhérents, de situations à venir.

Nouveauté : Les besoins juridiques en tant qu’entrepreneurs étant nombreux et portés sur divers domaines de compétences juridiques ; après avoir regroupé une liste de contacts d’avocats recommandés par le réseau MILA en 2025 ; il est prévu de proposer ce format plus régulièrement et aléatoirement avec des avocats spécialisés aussi en droit du travail/social, droit des sociétés/commercial, droit fiscal et droit des nouvelles technologies. Le format pourra évoluer de façon hybride avec des visioconférences pour plus de facilité d’accès.

- “**Les Ateliers de Co-Développement**” sont effectués par un coach spécialisé en organisation et développement des compétences. Cette initiative innovante a pour objectif de réunir un groupe de personnes ayant des problématiques professionnelles communes pour apprendre ensemble et cultiver une “intelligence collective” grâce à un processus en plusieurs étapes structurant la parole, l’écoute et la réflexion et incitant à l’action !

Nouveauté : Après une intensification de ces ateliers répartis en 2 groupes de 11 personnes engagées sur 11 ateliers en 2025, et la forte appréciation des participants sur les résultats obtenus, un format plus accessible et facile à mettre en place est projeté sur 2026. En effet l'atelier sera proposé tous les 2 mois à l'ensemble des adhérents et sans engagement, sur les thématiques suivantes :

- Gestion du temps et organisation
- Positionnement tarifaire
- Équilibre vie pro/vie perso
- Développer son réseau et trouver des collaborations
- Gagner en visibilité et communication
- Diversification des activités
- Passage à l'échelle, grandir seul ou en équipe
- Légitimité et syndrome de l'imposteur
- Prospection et développement commercial

L'objectif est que les adhérents repartent avec des actions concrètes pour soi et applicables immédiatement après chaque atelier, et des ressources partagées par le groupe. De favoriser une approche concrète centrée sur leurs enjeux réels, de renforcer des liens entre adhérents au travers d'un exercice d'intelligence collective, favorisant l'émergence de nouvelles collaborations, et d'accompagner dans la durée avec effet cumulatif.

- **“Les Ateliers MIL.IA”** ont pu être lancés en 2025, ils visent, à l'ère de l'intelligence artificielle, à permettre aux acteurs de la filière musicale d'être au fait des actualités de l'IA, d'investir un vrai temps consacré au développement de leurs connaissances, et ce par la mise en pratique de l'utilisation de divers outils de l'IA, guidés et entourés par divers experts, afin de faciliter et faire évoluer leur quotidien professionnel.

Le MILA a confié le co-pilotage des ateliers MIL.IA à Marine Rivollet de 2AM afin d'élaborer, mener et animer un programme composé de 5 ateliers bimensuel sur l'année 2025 visant à démocratiser l'IA et à en faire un levier stratégique pour le développement des projets musicaux. L'objectif : faire de l'IA un atout majeur pour les professionnels de l'industrie musicale. Chaque atelier explore des thématiques clés en collaboration avec des intervenants spécialisés durant 2h.

Nouveauté : En 2026 le copilotage des ateliers sera confié à Mathilde Neu, fondatrice de Resonance Agency et co-fondatrice & vice présidente de Music Tech France et Europe, experte en musique et technologies, elle prévoit d'approfondir les sujets suivants :

- Comment utiliser l'IA pour mieux structurer, valoriser et exploiter un catalogue musical.
- Comment l'IA s'intègre dans les processus techniques de production sonore.
- Utiliser l'IA pour mieux comprendre ses publics sans automatiser sa créativité.
- S'outiller pour anticiper les mutations de la filière musicale liées à l'IA.
- IA & Propriété Intellectuelle : ce qu'il faut faire pour encadrer son droit d'auteur
- IA & Booking.

- « **L'Entrepreneuriat Crescendo** » : Lancé en 2022, le programme reçoit le soutien de la commission Egalité Inclusion du CNM depuis sa création et a permis de bénéficier des prestations d'une co-pilote du programme depuis sa 2ème année en complément du travail de Lucie Monrocq la coordinatrice. D'abord avec Lucie Sabatier de la structure OXI, et depuis 2025 avec Mathilde Neu. L'objectif est de favoriser l'entrepreneuriat féminin en encourageant les synergies, la mise en réseau et l'enrichissement de ses compétences. Pour cette 4ème année de programme 2025/2026 le projet poursuit son envol au rythme d'un événement par mois, alterné entre rencontres networking d'1h30/2h et ateliers pratiques de 3h. Les événements prévus :

- Ateliers pratiques :

- **Janvier** : “S'entourer et construire son réseau en tant qu'entrepreneuse”, avec Sarah Gaessler, d'Algorythmes.
- **Mars** : “Gestion RH : Bien choisir et former ses équipes”, intervenante TBC.
- **Mai** : “Les coulisses du son : Immersion à la Maison de la Radio”, intervenante Iniz Becker, Open Innovation chez Radio France.
- **Juillet** : “L'expression orale maîtrisée : poser sa voix et structurer son message”, intervenante Valentine Nogalo.
- **2 ateliers à venir en septembre et novembre qui seront définis au moment de l'organisation du nouveau programme 2026/2027.**

- Rencontres networking :

- **Janvier** : “Rencontre aux Bis de Nantes”, avec l'invitée Anne Andrea Brochard - fondatrice de Poulettes Sisters.
- **Avril** : “Rencontre au festival Printemps de Bourges”, avec l'invitée Malika Seguineau - Directrice de Ekhoscenes (ou Anne-Gaëlle Geffroy - Directrice des études et des affaires économiques).
- **Juin** : “Rencontre au Forum Entreprendre dans la Culture”, avec l'invitée Sophie Ziessel - fondatrice de Poli Foni.
- **Juillet** : “Rencontre aux Francofolies de la Rochelle”, avec l'invitée Céline Lepage - Directrice générale de la FELIN.
- **Octobre** : “Rencontre pré-MaMA Music & Convention”, invitée à préciser en fonction du nouveau programme 2026/2027.
- **Décembre** : “Rencontre aux Bars en Trans”, invitée à préciser en fonction du nouveau programme 2026/2027.

3. Les services complémentaires

Le MILA met à disposition de ses adhérents des outils mutualisés :

- **Salle de réunion** mise à disposition gracieusement en fonction du planning
- **Annuaire MILA** (recommandations de contacts)
- **Un site internet référençant et présentant les adhérents, par activités**
- **Les réseaux sociaux (FB, Insta, Linkedin) qui relaient certaines actualités des adhérents**
- **Une newsletter** mensuelle avec la plupart des actualités des adhérents
- **Une interview** mensuelle focus sur un membre, partagée sur les RS et le site
- **Point relais communication** (flyers et affiches des adhérents), à l'accueil du MILA et lors des événements professionnels

- **Un abonnement mutualisé** dont le paiement est avancé et refacturé par le MILA, permettant de partager à plusieurs les coûts. Depuis 2 ans, un abonnement à la plateforme **Chartmetric** est en place, il permet d'obtenir des données complètes sur le streaming, les réseaux sociaux et l'audience afin de favoriser sa stratégie de communication et distribution. D'autres abonnements pourront être mutualisés à la demande.

Le MILA propose également une offre de partenariats avec des remises tarifaires négociées avec différentes structures :

Les codes promos en cours :

- Lulu dans ma Rue (Service de conciergerie)
- Quelques commerces du quartier Blémont (Cave à vin, restaurant Bouch)
- Pressage CDS, vinyles et merchandising chez SNA/GZ, anciennement Wolfpack
- Street marketing et imprimerie chez Street Dispatch
- Coaching d'évolution de carrière avec Virginie Dulorme
- Avocate en droit de la propriété intellectuelle avec Isaure Barthet
- Accompagnement à la transition économique vers l'autofinancement avec Clément Aubey
- Bulletins de paie ou contrats chez Culture Pay
- Offres studios d'enregistrement, mastering & mixage chez Greenshore Music
- Salle de concert et studio au 360 Paris
- Pass pro au MaMA Music & Convention
- Pass pro aux Francofolies de la Rochelle
- Espaces de travail à Salam Aleikum
- Outil de calcul d'impact environnemental, économique & social sur l'application Fairly Score

Le MILA travaille constamment à négocier d'autres partenariats, afin d'être au plus proche des besoins réels des adhérents. De nombreux démarchages sont prévus auprès des conventions/festivals, d'organismes de protections auditives, d'outils informatiques, de salles de résidences.

III. LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS ET LA COMMUNICATION

1. Pérenniser et développer

Le MILA a depuis toujours initié des collaborations avec de nombreux réseaux professionnels et incubateurs parisiens ou nationaux. A ce jour le MILA est partenaire de :

- **Réseau MAP** (Musiques Actuelles de Paris). Le MILA fait bénéficier de ses événements aux adhérents du MAP (Clubs MILA...) et inversement (Consultations, webinaires). C'est ainsi que les adhérents MILA profitent des rencontres professionnelles organisées par le MAP. **Le MILA est aussi adhérent du réseau MAP.**
- **L'ANIM** (Alliance Nationale de l'Industrie Musicale) en Acadie au Canada. Accompagnée de leur délégation et de jeunes pousses, qui sont de jeunes entrepreneurs ou en devenir, une journée de rencontres avec les adhérents MILA est organisée une fois par an ou tous les 2 ans, avec différents formats possibles,

plusieurs groupes d'échanges sont constitués en fonction des métiers de chacun, des speed meetings entre métiers différents, visite de quelques boutiques de La Rue de la Musique etc. afin de s'enrichir mutuellement et envisager des synergies d'entreprises avec les adhérents.

- **Le GK Music Lab.** Le 1er programme d'accompagnement et d'accélérateur d'opportunités de producteur.rice.s de musique à l'image.

- **Le Sync Hub.** Cette plateforme offre aux labels et éditeurs la possibilité de partager leurs catalogues de manière privée avec des acheteurs potentiels tels que TBWA, Orange et Chanel etc. Cela inclut des opportunités pour les artistes des adhérents MILA de proposer leurs œuvres musicales pour des synchronisations à l'image, dans le cadre d'événements partenaires avec le réseau Sync Summit, le syndicat des Producteurs de Sons pour la Publicité (SPSP), ou encore avec l'Association des Superviseurs Musicaux lors du festival de Cannes.

- **Le Hasard Ludique.** Entraide et échanges de services ont été mis en place entre les 2 structures, le Hasard Ludique mettant gracieusement à disposition sa salle de concert pour 2 rencontres professionnelles annuelles organisées par le MILA dans un format "Hors les Murs", et le MILA ayant proposé une liste d'artistes féminines dédiée à la programmation de premières parties au Hasard Ludique.

Le MILA suit de nombreux réseaux, notamment **H/F Île-de-France** (Égalité Femmes Hommes dans les arts et la culture), **MAINS D'ŒUVRES** (Lieu de diffusion et de création), **ZONE FRANCHE** (Le réseau des musiques du monde), le **SMA** (Syndicat des musiques actuelles) dont le **MILA est adhérent depuis 2025**, la **FELIN** (Fédération des labels indépendants), **SHE SAID SO** (Le collectif d'entraide des entrepreneuses au féminin) et pourrait amorcer des collaborations à l'avenir.

Le MILA est aussi en contact avec **LINCC** (La plateforme d'innovation dédiée aux Industries Numériques Culturelles et Créatives de PARIS & Co).

2. Représenter et Informer

Comme chaque année, le MILA sera invité à présenter son dispositif de soutien à la filière musicale et informer le public :

- **Forum Entreprendre dans la Culture / Ministère de la Culture, en juin ou juillet.**
- **JIRAFE (Journées de l'Innovation, de la Répétition, de l'Accompagnement, de la Formation et de l'Environnement) / Réseau MAP, en septembre :**
Habituellement organisé autour d'une "Rencontre entre Managers d'Artistes", depuis 2024 le MILA a adapté sa proposition et présente désormais une "Rencontre avec les différents métiers autour d'un projet musical" composé d'un panel des nombreux secteurs d'activités représentés par le MILA, avec les interventions de responsable de label, boîte d'édition, booker, attaché de presse et management, qui échangeront et partageront leurs expériences avec un public d'artistes entrepreneurs et jeunes professionnels de ces métiers.
- **MaMA Music & Convention, en octobre :** Avec d'autres incubateurs et dispositifs de soutien soutenus par la Ville de Paris, le MILA occupe un stand d'informations au Trianon durant les 3 jours.

Après 2 rencontres organisées par le MILA sur la thématique “Les pros du réseau MILA : Témoignages & conseils pour les artistes en début de carrière” qui se sont déroulées à FGO Barbara en 2024 puis en 2025 suite au succès de celle ci, d’après les inscriptions toujours complètes, les retours positifs des artistes sélectionnés, ainsi que du public composé d’artistes et de l’organisation du MaMA Convention, celle-ci est prévue d’être renouvelée en 2026.

Le MILA a été force de proposition et a pu intégrer pour la première fois la partie music du MaMA en organisant un **showcase professionnel nommé “MaMAMILA !” en 2025 au Backstage Sullivan**. Le MILA compte à nouveau proposer à ses adhérents de faire participer leurs artistes afin que le MILA en sélectionne 3 d’entre eux, permettant de faire bénéficier aux artistes, aux structures musicales participantes et à l’ensemble du réseau MILA, d’une vitrine pour accéder à de nouvelles opportunités et collaborations, et continuer de faire rayonner l’association et ses adhérents.

3. Relai d’informations

Le MILA s’est doté de **nouveaux outils et fonctionnements** pour apporter son soutien à toutes les entreprises qui en ont besoin, même si elles ne peuvent être physiquement présentes dans les locaux.

Ainsi l’association anime sa chaîne YouTube avec les replays vidéos des Club MILA lorsque l’autorisation a été donnée par les intervenants.

IV. LES PROJETS

1. Réorganisation de l’équipe & continuité des missions

En 2025, l’équipe a connu un ajustement dans son organisation, marqué par le départ de la deuxième salariée en CDI, acté par une rupture conventionnelle réalisée dans de bonnes conditions. Cette évolution s’inscrit dans un contexte de réflexion sur la pérennité économique du modèle de l’association, sans remettre en cause la solidité de son projet ni la qualité de son accompagnement auprès des adhérents.

Afin d’assurer la continuité des missions et garder une dynamique collective, l’équipe s’est appuyée sur la présence d’un service civique, qui contribue activement aux actions de coordination et d’animation. Parallèlement, le Conseil d’Administration, le Bureau et la coordinatrice travaillent à consolider le modèle d’emploi, avec l’objectif de pouvoir recruter à nouveau dès que les perspectives budgétaires le permettront.

Cette phase de transition est envisagée comme une étape d’ajustement et de structuration, visant à garantir la stabilité future de l’association et la qualité de ses services aux professionnels accompagnés.

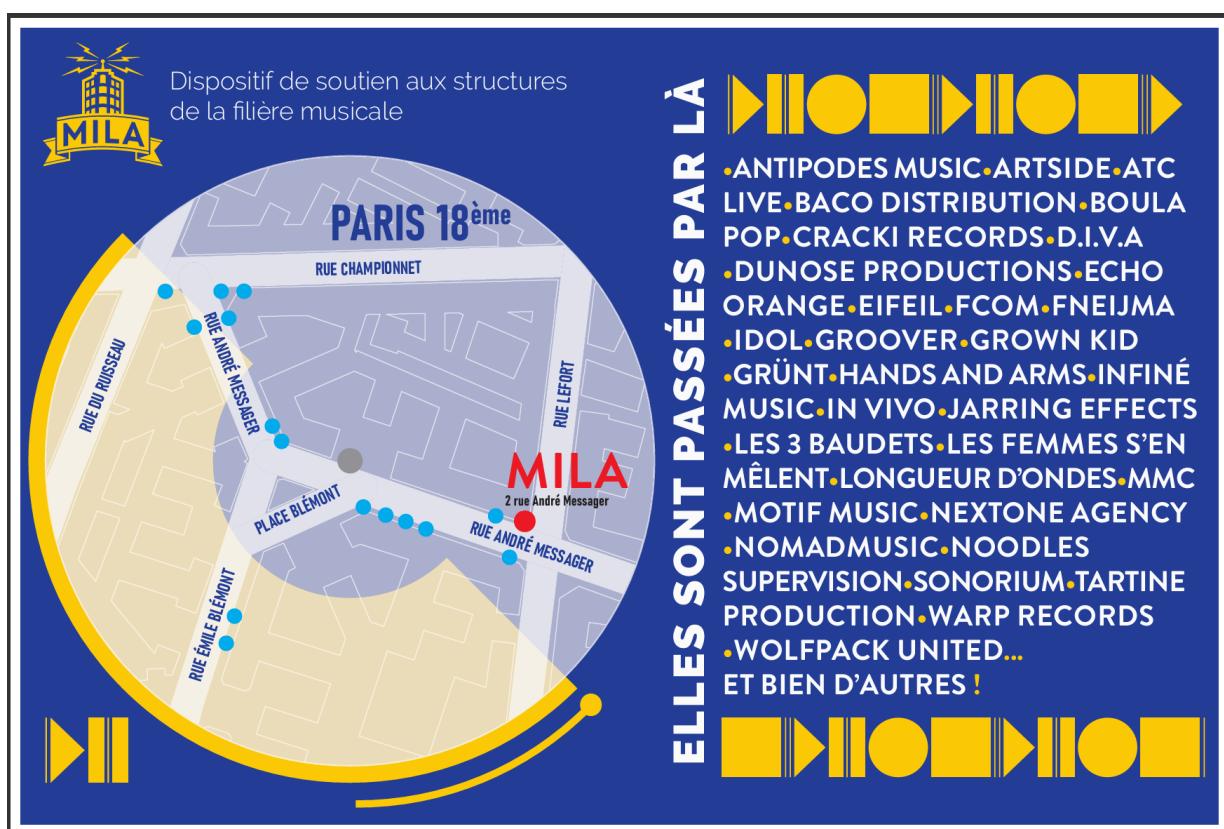
2. Vitrines de « La Rue de la Musique »

Depuis sa création le MILA développe son ancrage territorial, cette implication prend une forme d'autant plus cohérente que le quartier a été classé en zone prioritaire de la politique de la ville.

L'un des objectifs de l'association du MILA pour ce projet d'embellissement du quartier Blémont/Messager est de permettre une meilleure lisibilité du réseau de boutiques liées au MILA auprès des habitants, plus identifiable et harmonieuse.

Il y a un défaut évident de signalétique et de communication autour des activités des structures. Ce projet d'embellissement du quartier doit permettre de conjuguer les espaces de travail fermé de nos adhérents avec une véritable communication extérieure positive autour des activités des adhérents. L'autre objectif est de profiter de ce projet pour permettre aux habitants et associations de se rencontrer et d'échanger. Le quartier devient alors un espace producteur de développement social favorisant le dialogue, le respect mutuel, la prise de conscience et l'émulation. Ce projet espère favoriser la rencontre des riverains de tous âges, tous genres et de tout horizon social.

Ainsi après une collaboration entre les membres du CA constituant un groupe de travail courant 2024 afin de préciser les possibilités d'actions, et plusieurs échanges et versions avec l'artisan "L'Apothicaire Sérigraphie", en 2025 un prototype de signalétique a été fabriqué et imprimé pour l'association MILA dans un 1er temps.



Il a été pensé de telle sorte :

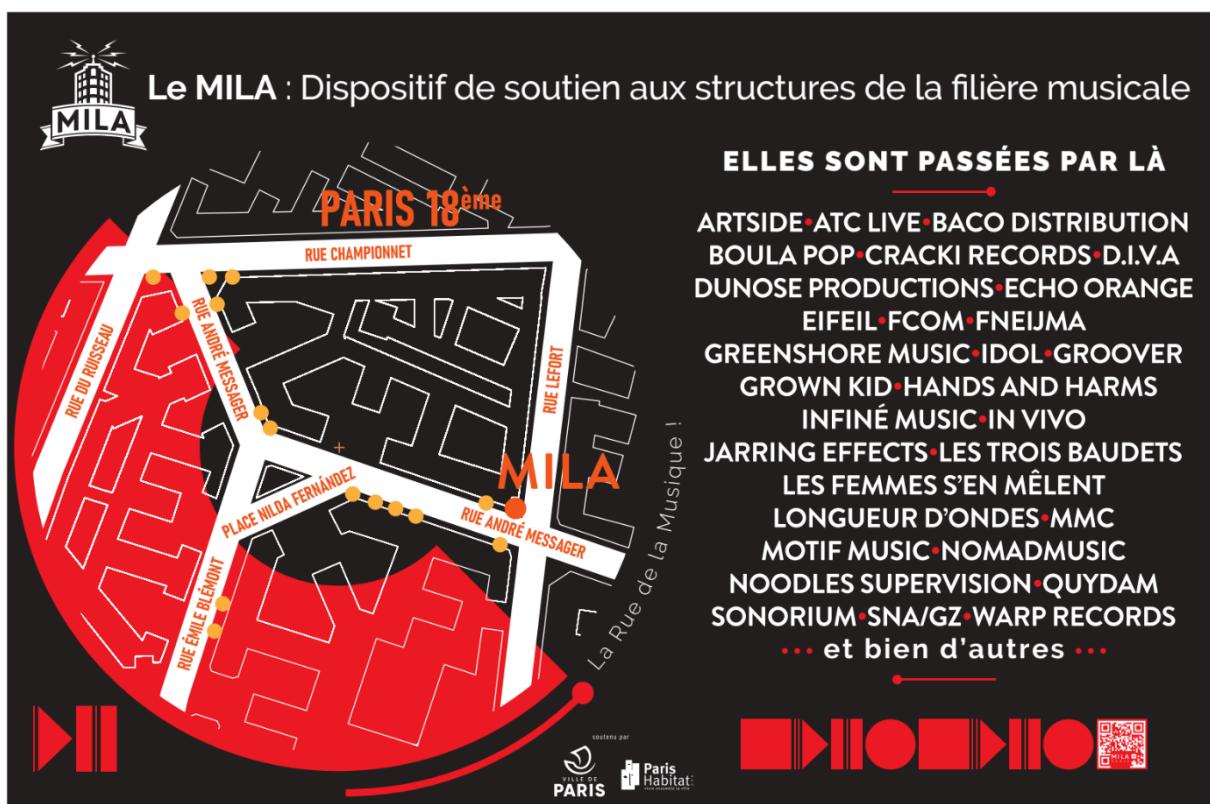
- A identifier le nom de la structure et son activité (logo, phrase d'accroche, QR code vers le site, sur panneau 40cm x 60cm).
- A référencer et faire le lien avec les structures les plus marquantes qui ont bénéficié du soutien du MILA (liste de quelques structures hébergées ou bénéficiaires).

- A valoriser et identifier les structures hébergées en boutique représentant La Rue de la Musique (plan du quartier / Rue de la Musique pointant l'emplacement des boutiques affiliées).
- A mettre en avant la musique, lien entre toutes les structures et l'âme du quartier Blémont et de la rue André Messager, qui porte le nom d'un compositeur et chef d'orchestre français (plan du quartier apposé sur un vinyle transparent surélevé).

A la suite de la production de ce prototype, le MILA a pu faire évoluer sa réflexion et améliorer certains points du panneau signalétique.

C'est ainsi qu'il a été décidé :

- De changer la couleur des panneaux, en lien avec celles de la devanture rouge et noire de la pépinière MILA. En effet pour les riverains, c'est l'extérieur qui est identifié, et non la charte graphique interne du MILA, en bleu. De plus, il a été pensé que le rouge faisait écho avec l'aspect rougeâtre des briques des immeubles de Paris Habitat dans lesquelles se trouvent les 16 boutiques au total.
- D'indiquer le nouveau nom de la place Emile Blémont, Nilda Fernandez.
- De rendre plus lisible certains éléments et en supprimer d'autres.
- D'ajouter les logos des partenaires du MILA sur ce projet, la Ville de Paris, ainsi que Paris Habitat le bailleur social pour tous les autres, sans lequel l'offre de la Rue de la Musique n'aurait pu exister.
- Mettre en place un QR code pour chaque panneau signalétique, permettant aux passants d'être dirigés sur le site web respectif de chaque structure et en apprendre plus sur ses activités.



Les 15 autres boutiques ont été contactées pour leur présenter plus amplement le projet de signalétiques communes, en vue que chacune d'entre elles bénéficient de la création d'une signalétique en son nom, avec ses références d'artistes

accompagnés et son emplacement sur le plan du quartier / Rue de la Musique courant 2025, dont l'esthétique est identique afin de créer un marqueur entre toutes les boutiques affiliées au MILA et sa Rue de la Musique.

Par ce projet, les passants pourront mieux visualiser et comprendre quelle structure musicale est installée, quelle est son activité et avec quels artistes notables elle a travaillé. Cela permettra de favoriser le lien social, de susciter plus de curiosité et d'échanges entre les professionnels installés et les habitants.

Tous les panneaux signalétiques ont été fabriqués par l'artisan et 11 d'entre eux ont été installés à l'intérieur des vitrines des boutiques fin 2025.

Les 4 derniers panneaux seront installés en 2026, nécessitant une autre solution d'accrochage à l'extérieur, dont la réflexion et l'autorisation devra se poursuivre en collaboration avec Paris Habitat. Par la suite, est prévue une campagne de communication auprès des riverains et du public sur les réseaux sociaux, grâce notamment à la réalisation de capsules vidéos allant de la conception et fabrication des panneaux en atelier, à l'installation de ceux-ci. Cette campagne officialisera le projet et déployera l'objectif d'identification et valorisation des boutiques, ainsi que celui de créer de l'échange dans le quartier.



3. Développement et renforcement des services d'accompagnement

- Après la création en 2025 des "Ateliers MIL.IA" d'une durée de 2h tous les 2 mois auprès de ses adhérents, le MILA continue de renouveler et s'adapter aux besoins du secteur et des innovations, en sondant les adhérents sur un éventuel nouveau service d'accompagnement individuel pour 2026, « Les diagnostics MIL.IA » dans l'objectif de faire bénéficier aux adhérents d'un état des lieux et d'une identification de leurs besoins, leurs risques, leurs opportunités et leurs cas d'usage pertinents, grâce aux solutions que peuvent offrir les outils d'intelligence artificielle existants.

- Faire évoluer les “Ateliers de Co-Développement” pour qu’ils bénéficient au plus grand nombre ; après une année de renforcement de ce service dédié à deux groupes limités d’adhérents, et les retours particulièrement enthousiastes des bénéficiaires, le MILA travaille actuellement avec la coach Virginie Dulorme sur un format plus collectif, et proposant des thématiques plus diversifiées.
- Faire évoluer les Rencontres JuriQuizz avec une diversification des avocats et leurs domaines de compétences, de façon plus régulière.
- Valoriser et créer un temps d’échange personnalisé pour les autres métiers de la filière musicale, en dupliquant les “Rencontres entre Managers d’Artistes”.
- Développer les possibilités de mutualisation d’outils auprès de nos adhérents, permettant d’accéder plus facilement à des moyens techniques qui enrichiront leurs compétences et moyens d’actions, en favorisant leur économie.

4. Rénovation et embellissement du pôle

Après une rénovation des parties communes (accueil, cafétéria, salle de réunion) en 2020 et 2021, l'espace de stockage situé au sous-sol et constitué des armoires de rangement dédiées à chacune des entreprises hébergées au pôle, ainsi qu'aux archives du MILA, doit faire l'objet d'un nouveau revêtement et rafraîchissement après 20 années d'existence. Un réaménagement sera pour l'occasion effectué afin de bénéficier d'un lieu plus sain et mieux agencé.

Une partie du long couloir principal qui dessert la dizaine de bureaux mis à disposition des structures, son coin informatique et un bureau, doivent être repeints afin d'accueillir les bénéficiaires dans un cadre propre et sain.

5. Validation des nouveaux statuts et du règlement intérieur

Le Conseil d’Administration de l’association MILA a souhaité revoir ses statuts dont la dernière mise à jour remontait à 2016, afin de les rendre plus exhaustifs et de mieux encadrer les champs d’actions de ses membres.

Par la même, le CA a commencé fin 2024 à retoucher son règlement intérieur qui datait de plus de 10 ans et n’était plus adapté aux évolutions du fonctionnement de sa pépinière d’entreprises, du déploiement de ses services d’accompagnement, et des actions menées au fil du temps.

2025 a été une année productive avec la constitution d’un groupe de travail dédié, d’abord composé de 4 membres du CA lors des 2 premiers rdvs, puis rejoint par 4 nouveaux adhérents sondés à l’occasion de l’Assemblée Générale de juin 2025 du MILA, pour les 3 rdvs suivants.

Après une présentation des nouveaux statuts de l’association au CA de décembre 2025, ce sera lors de la prochaine AG 2026 qu’ils seront soumis aux adhérents pour vote, avec le nouveau règlement intérieur.

6. Transition écologique et innovation des boutiques

Le MILA représente 16 boutiques à ce jour dont 2 dont elle est directement locataire auprès de Paris Habitat. En tant que fédérateur de ces entreprises musicales installées dans d’anciens commerces en pied d’immeuble, le MILA relève depuis de nombreuses années les diverses difficultés auxquelles ses adhérents hébergés sont confrontés, il s’agit principalement d’espaces mal isolés, avec des vitrines et portes très anciennes et vétustes, peu étanches, en simple vitrage et

causant des pertes énergétiques. Pour certains locaux il n'y a pas de porte et d'isolation entre les caves et les rdc, laissant passer froid et humidité. Il y a des consommations énergivores du fait d'installations électriques généralement obsolètes ou des puissances de compteur non adaptées d'un point de vue environnemental, les systèmes de chauffage sont toujours fournis par les locataires et souvent peu adaptés aux locaux, au regard des problématiques d'isolation et électriques sus-cités.

Le remplacement des vitrines en double vitrage et de certaines portes, aux normes, ainsi que des installations électriques, doivent être menés pour **baisser l'impact néfaste sur le climat ainsi que les surcoûts subis par ces structures fragilisées** par la conjoncture actuelle.

Les rideaux métalliques des boutiques sont aussi très anciens, certains d'entre eux non motorisés, bruyants et bloqués, des locataires travaillent parfois dans le noir de ce fait. Pour le bien être des employés et du voisinage, des motorisations, réparations ou remplacements de rideaux sont à prévoir.

Après l'étude en 2023 des leviers d'actions possibles avec la Ville de Paris et Paris Habitat, par un chiffrage des besoins auprès des 16 locaux, l'association s'est positionnée en porte parole et intermédiaire sur ce dossier pour aider à la réhabilitation, à la rénovation et à l'innovation du quartier. Le MILA souhaite avoir un impact sur le système énergétique en place et être actrice dans la transition écologique.

Un projet de convention entre la DAE de la Ville de Paris et Paris Habitat, s'appuyant sur une subvention investissement en direction de locaux à rénover, n'a pas pris en compte la rénovation des devantures de la Rue de la Musique fin 2023.

Par contre, un appel à projets visant le soutien à la rénovation des commerces culturels a été communiqué par la DAE au MILA à l'été 2023 à l'approche de la date de fin de dépôt, et a pu bénéficier aux projets de 2 boutiques, les structures Rising Bird et Accent Presse, qui ont pu réaliser les travaux en 2024.

Le MILA n'a pas été informé de nouvelles initiatives visant à soutenir ces problématiques en 2025, mais il reste en contact avec la DAE de la Ville de Paris et Paris Habitat sur ce sujet afin de répondre aux besoins et problématiques des boutiques restantes.

V. L'IMPLICATION LOCALE

1. La fête du quartier Blémont

Depuis plusieurs années, le MILA s'implique auprès des autres associations de quartier et co-organise cet événement annuel, qui a lieu début juillet. De multiples réunions sont organisées pour mettre en place animations et ateliers tout public, en l'occurrence le MILA souhaite renouveler pour la 5ème année "l'Atelier street art" sur les rideaux métalliques de l'un des local affilié au MILA, animé par la coordinatrice du MILA, la volontaire en service civique et l'artiste, pour faire participer les enfants et habitants du quartier.

Une 5ème année non consécutive, puisque la dotation culturelle demandée à la Mairie du 18ème en 2025 (demandée et obtenue pour la 1ère fois en 2024) a été accordée sur un budget ne permettant pas de proposer cet atelier d'embellissement et de valorisation du quartier, mais de se focaliser sur l'un des 3 ateliers proposés, une banderole à colorier, à l'effigie de la fête.

Fort de la présence et l'implication de sa volontaire en service civique prévue entre novembre 2025 et juillet 2026, notamment missionnée pour apporter une aide créative, logistique et humaine à l'évènement, le MILA continue d'être force de proposition cette année et proposera des animations supplémentaires comme à son habitude.

2. La fête des Vendanges de Montmartre

Suite à la participation en 2022 de la coordinatrice à la réunion "Réseau Culture" organisée par la Mairie du 18ème, dédiée à la préparation de cette fête locale en compagnie des partenaires politiques, sociaux et commerçants, un rapprochement s'est établi avec l'association "A Facettes" organisatrice du festival musical "Decibels" qui se tient courant décembre dans ce cadre. **Un partenariat s'est mis en place et une sélection d'artistes des adhérents du MILA** a été proposée pour la programmation de 2022 à 2025, la collaboration se poursuit cette 4ème année.

3. Le festival Midi-Minuit du Carré Versigny

Le MILA a répondu à la proposition de Romain Kraft de l'association Carré Versigny en 2024, qui regroupe habitants et commerçants du quartier Versigny à deux pas du MILA, de proposer **une programmation d'artistes pour créer une "scène MILA"** lors de cet événement festif et musical prévu en juin. A cette occasion, une bâche présentant le MILA et son action avec flash code ont été créés pour affichage en fond de scène, permettant de mieux identifier le MILA et ses adhérents. Cette collaboration, en pause sur 2025, devrait se poursuivre cette année.

4. Le festival Danse sur les Rails de La Serre du Ruisseau

La coordinatrice Lucie Monrocq avait rencontré à 2 reprises le gérant de l'association du quartier Clignancourt "La Serre du Ruisseau", Denis Loubaton, en vue d'apporter un soutien à la 10ème édition du festival du 28 septembre 2024. Souhaitant réunir les forces vives de chaque association de quartier pour créer un événement local d'ampleur plus large à plus long terme, le MILA s'est positionné comme intermédiaire pour des besoins de contacts en régie, ingénierie du son, attachés de presse, et des propositions d'artistes travaillant avec ses adhérents qui a permis la programmation de l'artiste Shani en 2024, et de recommander d'autres artistes en 2025. La collaboration doit continuer pour les éditions suivantes.

VI. LA VIE DU MILA

1. L'animation du collectif

En complément des actions professionnelles, de nombreuses rencontres sont organisées cette année et participent au fonctionnement global de l'association, tout en fédérant la communauté :

- **Les Déj's Roulettes** : Ils sont proposés autour d'une thématique à chaque fois, donnant l'occasion au MILA d'offrir le dessert à ses adhérents, lors de : la galette des rois, la chandeleur, Pâques, Halloween et la période des

raclettes. C'est un moment où les adhérents sont invités à se retrouver dans la cafétéria du pôle au moment du déjeuner avec leur repas, afin de diversifier les contextes de rencontres, dans un esprit encore plus convivial.

- **Les Afterworks Pro** : D'une durée d'une heure autour d'un pot d'accueil, ce format est dédié à la présentation des services de structures ou réseaux proposant des produits ou outils, jugés pertinents et dans l'intérêt des adhérents.
- **Pot Networking** : “Le Printemps des Adhérents”, afin de célébrer et connecter les 120 structures musicales adhérentes en période d'appel à cotisations.
“Le pot spécial hébergés de la pépinière” réunissant les locataires du pôle et du Milab, souvent à l'approche de l'été.
“Le pot annuel de l'Assemblée Générale”, qui suit le déroulement de l'AG généralement prévu début juillet, dernier moment de connexion avant les grandes vacances.
“Le Nöel des Adhérents” afin de réunir les adhérents dans un moment chaleureux et convivial, dans un cadre décoré avec des chocolats offerts pour l'occasion.
- **Hors les Murs** : Rencontres professionnelles entre adhérents de différents réseaux, et/ou rencontres MILA simplement exportées dans divers lieux culturels.
Pour 2026 deux rencontres networking sont prévues avec les adhérents du réseau MAP, l'une en janvier sur une thématique de l'industrie musicale, une en juillet à la Rotonde pour connecter les adhérents respectifs.
Une rencontre est aussi prévue au 104factory, autour d'une thématique commune pour les entrepreneurs innovants, ainsi que 2 rencontres annuelles sur le rooftop du 360 Paris, donnant l'opportunité de faire visiter les locaux et présenter leurs activités.

VII. OBJECTIFS, BESOINS ET FINANCEMENTS

LES OBJECTIFS

EN 2026, LE MILA CONFIRME & RENFORCE SES OBJECTIFS :

- 鼓 MAINTENIR LE DEVELOPPEMENT DE SON EQUIPE
- 鼓 DEVELOPPER & RENFORCER SES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA FILIERE MUSICALE INDEPENDANTE
- 鼓 S'IMPLIQUER DANS LA CREATION DU LIEN SOCIAL EN POURSUIVANT SES ACTIONS LOCALES
- 鼓 MAINTENIR UN CADRE DE TRAVAIL ET D'ACCUEIL CONVENABLE EN POURSUIVANT LA RÉNOVATION DE SON PÔLE
- 鼓 MODERNISER SES STATUTS & SON REGLEMENT INTERIEUR

LES BESOINS & LES FINANCEMENTS

Au regard des éléments développés ci-dessus, les besoins du MILA en fonctionnement pour 2025 se répartissent ainsi :

- Budget prévisionnel de fonctionnement équilibré de 170 505 €.

Une subvention de 35 000 € est demandée à la Ville de Paris, répartie comme suit :

- 20 000 € pour la DAE et 15 000 € pour la DAC.

Avec ce projet le MILA propose un budget autogéré de 80% sur le “Fonctionnement global de l’association”, la demande de financement auprès de La Ville de Paris représentant près de 20% du budget total.

Le fonctionnement de l’association est majoritairement assuré par ses fonds propres générés par les mises à disposition des espaces de travail du pôle d’entreprises. Les adhésions, différentes selon les affiliations (membres hébergés en boutique ou au pôle, et simples bénéficiaires), les prestations diverses et les nouveaux forfaits de services choisis désormais, représentent 61 % du budget annuel présenté.

Depuis 23 ans, le MILA avance aux côtés de la Ville de Paris, qui a rendu possible sa création et son ancrage durable dans le 18e arrondissement. Ce soutien historique a permis à l’association d’accompagner plusieurs centaines

d'entreprises musicales fragiles, souvent à des moments décisifs de leur développement, alors même qu'elles font et feront d'autant plus face à une conjoncture économique toujours plus tendue. Aujourd'hui, dans un contexte d'instabilité budgétaire et de baisse des financements publics pour la plupart des structures, renforcer et centraliser l'appui financier au MILA revient à offrir un véritable levier à ces structures : un lieu où elles se forment, se professionnalisent, se rencontrent et construisent des projets créateurs d'emplois, de lien social et de rayonnement culturel pour Paris et au delà.

L'augmentation de la charge de travail à la coordination est constant du fait d'un **nombre de structures musicales adhérentes accompagnées jamais atteint jusque là, ayant presque triplé depuis l'arrivée de la dernière coordinatrice en poste depuis 2020**, passant d'une cinquantaine à l'époque à 120 en cette fin d'année 2025. Ce niveau de ressources permet également de maintenir le bon fonctionnement de la pépinière d'entreprises et subvenir à ses charges fixes / variables en hausse constante dû à l'inflation, ainsi que proposer des services d'accompagnements dynamiques, personnalisés et novateurs.

VIII. CONCLUSION

Grâce à tous ses efforts d'aménagement, de communication, d'implication dans les services d'accompagnement auprès des structures musicales, le MILA augmente son attractivité et atteint maintient un fort intérêt d'adhésions. L'association s'efforce de maintenir et développer ses services, en tenant une gestion rigoureuse de son budget annuel et en limitant ses frais courants.

Le MILA, l'un des plus anciens dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat culturel de France, se réinvente sans cesse pour rester un allié indispensable de ses adhérents. À l'affût des innovations, il déploie des initiatives novatrices qui assurent sa vitalité et multiplient son impact au quotidien. Plus que jamais, **le soutien de la Ville de Paris est crucial** : il permet au MILA de booster ces entreprises face aux défis actuels, en complément de ses propres ressources, pour faire **rayonner le projet, dynamiser le 18e arrondissement et son quartier, et consolider l'écosystème musical local**.

